



HAL
open science

Analyse des itinéraires de production des bovins produits sous l'appellation "Fin gras du Mézenc", revendiquant une appellation d'origine contrôlée

Stéphane Ingrand, B. Dedieu, M.O. Nozière

► To cite this version:

Stéphane Ingrand, B. Dedieu, M.O. Nozière. Analyse des itinéraires de production des bovins produits sous l'appellation "Fin gras du Mézenc", revendiquant une appellation d'origine contrôlée. 10. Rencontres Recherches Ruminants, Dec 2003, Paris, France. hal-02764449

HAL Id: hal-02764449

<https://hal.inrae.fr/hal-02764449v1>

Submitted on 25 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyse des itinéraires de production des bovins produits sous l'appellation "Fin Gras du Mézenc", revendiquant une appellation d'origine contrôlée

Analysis of rearing practices in the AOC beef project "Fin Gras du Mézenc"

S. INGRAND (1), B. DEDIEU (1), M.O. NOZIERES (2)

(1) INRA, Unité de Recherches sur les Herbivores, Département Systèmes Agraires et Développement, équipe Systèmes de Production, 63122 Saint-Genès Champanelle

(2) Association "Rosée des Pyrénées", 66500 Prades

INTRODUCTION

L'objectif de ce travail était de caractériser les trajectoires de conduite de bovins (génisses) vendus sous l'appellation Fin Gras du Mézenc (FGM), laquelle est actuellement une marque faisant l'objet d'une demande d'AOC (principe de reconnaissance obtenu en juillet 2002). La production est d'une part très saisonnée, avec une période de vente entre le 1er février et le 1er juin et, d'autre part, les animaux sont finis exclusivement à base de foin produit localement, avec un concentré agréé dont la composition est fixée dans le cahier des charges. Il n'y a pas de race associée à la marque FGM et les animaux admis sont soit de race allaitante pure, soit de race croisée lait x viande (produits par des éleveurs laitiers). L'âge à l'abattage n'est pas un critère spécifique de la démarche et est compris entre 24 et 36 mois.

1. MATERIEL ET METHODES

Des enquêtes ont été menées dans 32 élevages (laitiers, allaitants et mixtes) produisant des bovins correspondant au cahier des charges (169 animaux au total), soit un tiers de la population des éleveurs de la zone (une centaine). Les systèmes d'élevage ont été analysés sous différents angles : reproduction, renouvellement, réforme, alimentation, modalités de tri du foin. Une typologie des trajectoires entre la naissance et l'abattage des bovins vendus en 2002 a été réalisée. Ces trajectoires sont constituées des pratiques de conduite de l'éleveur, incluant les opérations successives de tri orientant les animaux vers différentes destinations (renouvellement, vente). Ces trajectoires ont été replacées dans le cadre de stratégies plus générales des éleveurs.

2. RESULTATS

2.1. TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES

Les 169 trajectoires individuelles ont été regroupées en cinq types. Les deux facteurs les plus discriminants sont le système de production (laitier ou allaitant) et les modalités de distribution du foin en hiver : foin issu de balles triées, distribution du cœur de la balle uniquement ou bien foin issu de balles non triées. Ainsi les trajectoires de type A correspondent à 95 génisses produites dans des troupeaux allaitants spécialisés et recevant en finition du foin trié. Quatre sous-groupes peuvent être distingués, les sous-groupes 1 et 2 se distinguant par les durées de finition (respectivement longue, plus de 180 j et courte, moins de 120 j), les sous-groupes 3 et 4 se distinguant par les pratiques d'allotement (lot spécifique FGM, associé à du foin trié ou non). Les trajectoires de type B correspondent à 5 génisses initialement prévues pour le renouvellement et réorientées vers la filière FGM après avoir été diagnostiquées vides. Les trajectoires de type D concernent des génisses croisées issues de troupeaux laitiers recevant du foin trié en finition. Les trajectoires de type C sont intermédiaires entre les types A et D et concernent des génisses issues d'élevages mixtes. Les trajectoires de type E proviennent indistinctement d'élevages laitiers, allaitants et mixtes, mais ne reçoivent pas de foin spécifique par rapport au reste du cheptel.

2.2. STRATEGIES D'ELEVAGE

Trois stratégies ont été observées dans les 32 élevages.

Stratégie 1 (11 élevages) : faible proportion d'animaux engraisés (moins de 30 % de la cohorte totale), mais tous vendus durant la période FGM. Le solde est vendu au sevrage ou à la fin du 1er hiver. Entre la naissance et la fin de la cohorte, au moins 3 opérations de tri sont effectuées. Le repérage des génisses FGM est très précoce (au plus tard au sevrage). Le foin distribué est trié dans 75 % des cas, mais la quantité de concentré est fixe en finition (pas d'ajustement dans le temps).

Stratégie 2 (9 élevages) : une majorité d'animaux engraisés et vendus pendant la période FGM (plus de 50 % des génisses de la même cohorte). Par contre, aucun tri n'a lieu et toutes les génisses sont conduites de la même façon. Dans 7 cas, toutes sont vendues le même jour à un boucher qui vient sur la ferme. Elles sont alors abattues progressivement dans la saison. Les élevages sont laitiers ou mixtes et pratiquent le croisement industriel sur plus de 50 % des vaches.

Stratégie 3 (12 élevages) : une large palette de génisses engraisées, d'âge variable et vendues à des périodes variables. En général, le foin n'est pas trié. Dans 5 élevages, moins de 50 % des génisses d'une cohorte sont engraisées et sont triées au moins 2 fois. Peu de génisses sont orientées vers la production FGM (1 à 3 par an), mais celles concernées sont toutes vendues sous la marque. Dans les 7 autres élevages, l'engraissement concerne le plus grand nombre possible de génisses, mais sans conduite spécifique et sans tri, avec l'idée que parmi elles, certaines correspondront au cahier des charges.

La stratégie 3 correspond à la plus grande diversité de trajectoires individuelles (toutes sauf B). La stratégie 1 est la plus spécialisée avec 80 % de trajectoires de type A. Les trajectoires de type D sont spécifiques de stratégies 2 et 3, incluant les systèmes laitiers.

CONCLUSION

Les trajectoires individuelles combinent des caractéristiques intrinsèques à l'animal (race, âge, conformation, poids), mais aussi extrinsèques, comme la demande et les pratiques des bouchers, les opportunités liées aux foires. Les objectifs des éleveurs et ceux de la filière ne sont pas forcément toujours en adéquation et mériteraient d'être mieux étudiés, en tenant compte par exemple du fait que la démarche AOC relève aussi d'une volonté de développement touristique et d'aménagement du territoire. Ce travail a servi dans l'instruction du dossier de demande d'AOC qui a eu lieu simultanément (commission d'experts nommés par l'INAO), notamment pour spécifier le type d'animal produit. Nous pensons que la diversité des types animaux produits reflète le savoir-faire des éleveurs en termes de tris, d'ajustements, de sélection, qui font que le produit final correspond bien à la philosophie de l'AOC, au croisement du terroir, des savoir-faire et des traditions.